

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE LA COTE SAINT ANDRE

ISERE

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 19 novembre 2014

Procès-verbal de la réunion

Conseillers élus	27
Conseillers en fonction	27
Conseillers présents	25
Conseillers représentés	02
Conseiller absent	00

Le mercredi dix neuf novembre deux mille quatorze le Conseil Municipal de la commune de La Côte Saint André, dûment convoqué le douze novembre deux mille quatorze s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Joël GULLON, Maire de la Ville de LA COTE SAINT ANDRE.

La séance est ouverte à dix neuf heures trente en présence de :

Mme Mireille GILBERT – Mr Sébastien METAY – Mr Eric GERMAIN-CARA – Mme Christiane CLUNIAT – Mme Bernadette BOUTHIER – Mr Jean CHENAVIER – Mme Marie-Thérèse ROBERT – Mme Marielle COUP – Mr Daniel GERARD – Mme Corinne DEVIN – Mme Frédérique POINT – Mr Jean-Yves GARNIER – Mr Lionel LABROT – Mr Patrice BAULE – Mme Christèle GACHET – Mr Pedro JERONIMO – Mr Frédéric RAYMOND – Mr Julien SERVOZ – Mr Jacky LAVERDURE – Mr Dominique MASSON – Mme Eliane MINE – Mr Christophe VIGNON – Mme Isabelle PERENON-PILLON – Mme Séverine FOUACHE

Conseillers absents représentés :

Madame Ghislaine VERGNET représentée par Madame Mireille GILBERT

Madame Nunzia MAZZILLI représentée par Monsieur Joël GULLON

Conseiller absent : //

Secrétaire de séance :

Monsieur Julien SERVOZ

Le compte rendu de la séance du 09 octobre 2014 est signé par tous les membres présents et approuvé à la majorité absolue et par 21 voix pour – 06 voix contre.

Le conseil accepte unanimement l'ajout du point n° 10 – contrat de prêt 2014 – 435 000€

RELEVÉ DE DECISIONS

01. Finances – contrats d'assurance des risques statutaires – aménagement de taux agents CNRACL

L'assemblée se prononce à l'unanimité sur l'aménagement des garanties ville au contrat groupe souscrit par le Centre de Gestion de l'Isère le 21 novembre 2011.

- 8,97 % pour les agents affiliés CNRACL (décès- accident du travail longue maladie et maladie longue durée maladie ordinaire franchise de 30 jours par arrêt – maternité).

02. Urbanisme – convention avec Bièvre Isère Communauté pour l'occupation du domaine communal espace des Alpes

La communauté de communes a souhaité implanter des bâtiments modulaires sur le terrain appartenant à la commune espace des alpes. Pour accueillir les services de famille et solidarité. Le conseil municipal à la majorité absolue par 21 voix pour – 06 abstentions autorise cette mise à disposition.

03. Urbanisme – reconduction de la taxe d'aménagement

Le conseil municipal à l'unanimité reconduit le taux de la taxe d'aménagement à 4,5% avec exonération pour les bénéficiaires du prêt à taux zéro.

04. Urbanisme – installation de vidéo protection – demandes de subventions à l'Etat

Le conseil municipal à la majorité absolue par 21 voix pour – 06 abstentions autorise le Maire a demander des subventions à l'état pour l'installation de la vidéo protection dans la zone de la place Berlioz et du jardin de Ville entrée Est et Ouest.

05. Personnel – modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la modification du tableau des effectifs en ce qui concerne la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif 2^{ème} classe.

06. Travaux – adhésion au groupement de commandes du SEDI pour la fourniture de gaz

Le conseil municipal autorise à l'unanimité l'adhésion de la commune au SEDI pour adhérer au groupement de commandes pour la passation du marché de fourniture de gaz et de services associés

07. Scolaire – restauration scolaire – mise à jour du règlement intérieur –tarifs-

La modification du tarif du restaurant scolaire pour les employés municipaux et le personnel de l'éducation nationale est adoptée à l'unanimité.

08. Scolaire – projets pédagogiques de l'Ecole Primaire Publique – année scolaire 2014-2015

Le Conseil approuve à l'unanimité la participation communale aux projets pédagogiques pour 1 800€ pour les 6 classes élémentaires et 1 200 € pur les 4 classes maternelles.

09. Culture – Ecole de musique – demande de subvention de fonctionnement auprès du Conseil général de l'Isère pour le fonctionnement 2014/2015

L'assemblée approuve à l'unanimité la demande de subvention pour l'année 2014/2015

10. Finances – contrat de prêt 2014 – 435 000 €

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à souscrire un prêt auprès de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes au taux de 2,08% sur 15 ans afin de financer les investissements réalisés en 2014.